

Our French Lesson

AVIS A TOUS CEUX QUI VEULENT APPRENDRE LE FRANÇAIS.

La nouvelle direction de l'Abelle qui a pour la conservation et la propagation de la belle langue française en Louisiane a résolu de donner aux Américains l'opportunité d'apprendre le français pour la modique somme de 75 sous par mois, montant de l'abonnement mensuel au journal. Notre nouvelle méthode permettra également aux Louisianais désirant se perfectionner dans l'étude plus complète de la langue de leurs ancêtres, de pouvoir le faire avec la plus grande facilité et sans perdre un temps précieux que trop souvent réclament leurs affaires.

Nous avons en effet obtenu de Monsieur M. D. Berlitz, chevalier de la Légion d'honneur, officier d'Académie, l'autorisation de publier chaque jour dans nos colonnes une leçon tirée de sa méthode dont la réputation est mondiale.

Nous continuons aujourd'hui la publication de la première leçon.

Afin de permettre aux débutants de pouvoir comprendre parfaitement la méthode, nous publierons en Anglais les notices explicatives qui accompagnent chaque leçon.

Toute personne n'ayant pu pour une raison quelconque suivre nos premières leçons aura toujours la ressource de se les procurer en nous demandant de lui envoyer les numéros du journal correspondant aux leçons qui lui manquent.

NOTICE TO ALL PERSONS WHO WOULD LEARN THE FRENCH LANGUAGE.

As the conservation and the propagation of the French language in Louisiana are among the prime desiderata cherished by the new administration of the New Orleans Bee, it has been decided to inaugurate a system whereby Americans will be enabled to study French for the small sum of seventy-five cents per month—amount of one month's subscription to the paper. The published exercises will be of great help to Louisianians who would wish to gain more accurate understanding of the idioms and grammatical construction of the language of their

ancestors, without taxing either their time or their intellectual forces.

By permission of Prof. M. D. Berlitz, Knight of the Legion of Honor, Officer of the French Academy, we are publishing in the columns of the Bee, a series of graduated exercises from Prof. Berlitz's work, whose excellence is recognized the world over.

We shall continue these lessons every day.

In order to facilitate the task for beginners, we will accompany the explanatory notes with the English equivalent.

Any persons who, for some reason or other, has missed the first lessons, can obtain back numbers of the paper, either by calling at our office or requesting that they be forwarded by mail.

The advantages claimed for this method are:

(a) The lessons are mostly based on object-teaching; this results in the students associating perception with the foreign expressions; he thus is soon able to think in the foreign idiom.

The method is designed: (1) For self-instruction: The student in such case reads over aloud, and several times, each lesson and then asks himself the questions of the book, answering them.

(2) For reciprocal instruction in clubs or parties of friends, each member alternately taking the role of the teacher, asking the questions and letting the others alternately answer. This has the advantage over self-instruction that the ear is more thoroughly drilled in catching the foreign sounds by hearing other people's voices, and, as several heads know more than one, each student will be able in his turn to correct mistakes made by his fellow-students.

(b) Nearly all the lessons are in shape of conversation, in order to continually drill the student's ear and tongue.

(c) The most useful is always taught first, so that the student's mind is not encumbered with rules and word forms that he cannot immediately use and will forget again before reading them.

(d) Where rules are to be given, they are illustrated by striking examples, so that even those who are not good grammarians can fully understand them.

(e) The pronunciation of all difficult words or expressions is carefully transcribed, so that the

students need not constantly rely on their teacher, and can, if necessary, progress entirely without him. (f) All idioms or other difficulties are carefully explained in order to emancipate the intelligent students from their teacher.

LETE.

L'été commence en juin; les jours sont très longs et la chaleur devient plus forte. Dans la campagne les champs de blé ont jauni et le moissonneur se prépare à faire la moisson. L'herbe des prairies et leurs jolies fleurs tombent déjà sous la faux du faucheur, et de jeunes paysannes, coiffées de larges chapeaux de paille, étendent cette herbe avec des fourches et des râtaux, pour la faire sécher. En juillet et août la chaleur augmente encore. Aux jours les plus chauds nous quittons la ville et allons au bord de la mer, où nous avons un air pur et une brise toujours fraîche. Combien nous aimons à nous baigner quand la mer est calme et que les vagues se brisent doucement sur le sable et si la mer est agitée, nous suivons des yeux les navires qui se balancent sur le sommet des vagues enflées par le vent. Quelques fois nous allons à la campagne. Là nous trouvons à la place des fleurs du printemps d'autres fleurs avec des couleurs plus vives, mais avec moins de parfum. Les framboises, les prunes, les pêches, et quelques espèces de poires et de pommes ont remplacé les fraises et les cerises. Notre potager est garni de légumes les plus variés. Il pleut très peu pendant ces deux mois, mais le jardinier arrose tous les soirs les fleurs et les légumes, pour les empêcher de périr.

Les personnes qui ne peuvent quitter la ville en été souffrent beaucoup de la chaleur. Voyez ces enfants comme ils sont chaud en jouant; la sueur coule sur leur visage. On les appelle; c'est pour manger de la crème à la glace. Cela les rafraîchira.

Mais le ciel se couvre de gros nuages noirs; la chaleur est oppressive; on peut à peine respirer; les hirondelles volent en rasant le sol; tout nous annonce un orage. En effet un grand bruit se fait bientôt entendre; c'est le tonnerre qui gronde; de larges gouttes de pluie commencent à tomber; les

éclaircies se succèdent de minute en minute; le ciel semble tout en feu. Un éclair plus éblouissant nous enveloppe et au même moment un coup de tonnerre plus violent que tous les autres ébranle la maison; la foudre est tombée près de nous, sur un arbre qu'elle a renversé.

- 'Summer (létá). 'June (zhwai). 'The heat is growing more intense (lah shalor dá'yai plá fort). 'In the country (kai'pan). 'The fields of wheat have become yellow (lai shah' d-bai oh' zhó-nee). 'Harvestman (moah-sún-noor). 'Prepares himself to reap the harvest (sú prai-par ah fair lah mwah-sah'). 'The grass of the meadows (lairb dai prai-ree). 'Under the mower's scythe (soo lah foh dá foh-shor). 'Peasant girls (pai-san). 'Wearing large straw hats (kwah-fai d'larzh shah-poh d'pi). 'Spread out (stah'd). 'Pitchforks (foorsh). 'Rakes (rattoh). 'To dry it (sai-shai). 'July (zhwee'yai). 'August (oo). 'Increases (ohg-mah't). 'We leave (kittoh'). 'Pure (pár). 'A breeze always cool (breez too-zhoor fraish). 'To take a bath (bai-bai). 'The sea (mair). 'Calm (kallm). 'Waves (vag). 'Are gently moving along the sand (sú breez doos-mah' sür lá sah). 'Rough (ah-shital). 'The ships (nav-veer). 'Which are rocking (sú ballah'). 'Summit (súm-mai). 'Raised (ah'flai). 'In place of (ah lah plass). 'Brighter (plú veer). 'But less perfume (mwai' d'par-fuh'). 'Raspberries (frah'bwahz). 'Plums (prán). 'Peaches (paish). 'Some kinds (kelk-z es-pais). 'Pears (pwahr). 'Apples (püm). 'Kitchen-garden (pot-ashai). 'Filled with (garr-nee). 'Vegetables (leg-üm). 'Gardener (zhar-din-yai). 'Waters (arroz). 'From dying (dú pairer). 'By playing (zhoo-ah'). 'Drops of perspiration run over their faces (lah sü-er kool sür lor vee-zahz). 'Ice cream (kram ah lah glass). 'That will refresh them (rah-frah-see-rah). 'Becomes covered. 'Black clouds (nü-ash). 'We can hardly breathe (ah pain ress-pee-rai). 'Fly (vüll). 'Grazing the ground (razzah' l'süll). 'Every thing forbodes a storm (noo zah-noh's á' a' orash). 'Indeed (ah'n'ettai). 'Is soon heard (h'yai'toh). 'Thunder (tün-nair). 'Rolls (groh'd). 'Big drops (goot). 'Flashes of lightning (eck-lair).

'Follow one another quickly, lit.: from minute to minute (sú sück-said). 'Appears all on fire (sah'bl toot_ah' fò). 'More dazzling (plü z'ai-bloois-sah'). 'Surrounds us (ah'toor). 'A peal of thunder (kool). 'Shakes (ahh-rah'l). 'A thunderbolt (foodr). 'Near (prai d'noo). 'Knocked down (rah-vair-sai).

Avis du Bureau de Santé de l'Etat de Louisiane

Commencez par détruire toutes les miettes et débris. Ayez soin tout-particulièrement des tables, poulaillers, cabinets, et des coins où s'accumulent des débris.

Remplissez les trous de rats avec de la brique, des pierres ou du ciment.

Retournez les planches qui forment le sol des étables, etc.

Rendez inaccessibles aux rats, autant que possible, les granges, écuries, etc., en les garnissant de tôle, de fer galvanisé ou de ciment.

Les barils, boîtes, huches et récipients qui servent à conserver la nourriture ou autres marchandises, devraient posés sur des piliers, à deux pieds au-dessus du sol.

Les engrais devraient se garder dans des huches à l'abri des rats et des mouches.

Gardez les ordures dans des boîtes en métal avec couvercles. S'il n'y a pas de service journalier qui ramasse les déchets, demandez aux autorités de ville d'y pourvoir. Demandez que ces déchets soient ramassés tous les jours.

Ne permettez pas que des déchets de toutes sortes soient jetés dans des terrains vagues à côté de votre maison.

Rendez-vous compte, et faites part, pour votre bien personnel, des sources d'insalubrité que vous remarqueriez dans votre voisinage. Dites à vos voisins de faire la même chose.

Un effort quotidien est nécessaire pour que votre maison soit propre.

Aidez aux agents de la Santé publique, pour qu'ils vous aident à leur tour.

Vos Devoirs.

Obéir aux règlements sanitaires. Prendre vos rats au piège, les

mettré dans du pétrole pour en exterminer les parasites. Que les rats ne puissent atteindre la nourriture, ni même les déchets.

Que toutes les bâtisses soient mises à l'épreuve des rats, et ne leur fournissent pas des quartiers généraux trop commodes. Supprimer les lieux favorables à la reproduction des mouches et moustiques.

Garder vos logements dans un état de propreté constante. Couper et enlever les mauvaises herbes.

La Nouvelle-Orléans, 19 Juillet 1914.

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée et de valeur du Premier District, portant les numéros municipaux, 2212 et 2215 rue Gravier, entre les rues White et Dupré.

Suburban Building and Loan Association vs. Mme A. E. Williams, épouse de James Murchison.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 96,291. — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 août 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et sous les droits, votes, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant de quelque manière, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Etat No. 613, borné par les rues Gravier, Dupré, White et l'avenue Tullane, désigné comme lot No. 4 sur un croquis annexé à un inventaire passé devant A. A. Lapice, notaire, le 7 janvier 1895; d'après lequel croquis le dit lot No. 4 mesure 26 pieds 8 pouces et 3 lignes de face à la rue Gravier, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 140 pieds 4 pouces et 3 lignes de face à la rue Gravier, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 140 pieds 4 pouces et 3 lignes de face à la rue White.

Saisie dans le procès ci-dessus. Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

Sheriff Civil, Paroisse d'Orléans, JUTHON & LOOMIS, Avocats pour le demandeur. Juil—24,31 août—7,14,21,28,27.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Ellen Carrell, épouse de Patrick McGillin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,304 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'ils en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte final présenté par Patrick McGillin, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. JOHN P. SULLIVAN, ARTHUR LAYDRI, EDWARD M. HEATH, Avocats. août—2,6,11

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une parcelle de terre de valeur dans le Cinquième District, sur la rue Teche, dans l'Etat des rues Socrates et Ptolemy, et l'avenue Brooklyn.

Southern Title & Co. vs. Nicholas W. Murphy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 96,291. — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, le 8 septembre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Une certaine parcelle de terre, située dans le Cinquième District de cette ville dans l'Etat No. 255, borné par les rues Teche, Socrates et Ptolemy et l'avenue Brooklyn; la dite parcelle de terre étant composée d'une partie du lot No. 25 du dit Etat, étant la partie qui touche au lot No. 20, et est désignée par la lettre B sur un croquis fait par C. Uncas Lewis, député royal de ville, en date du 5 mai 1914 tel qu'il est archivé (dans le dossier du procès ci-dessus) et mesure d'après le dit croquis, en mesure américaine, 14 pieds de face à la rue Teche, sur 125 pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus. Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 20 pour cent du prix d'achat.

Sheriff Civil, LOUIS KNOX, Avocat pour le demandeur. août—1,2,7,14,21,28 sept—3.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Deuxième District, rue St. Louis, entre les rues Broad et Borgnis.

A. H. Dumas vs. William Barnett, et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 96,000. — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 août 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et sous les droits, votes, privilèges, servitudes et avantages qui y appartenant de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Etat No. 335, borné par les rues Broad, Corni, Derrien, St. Louis ou Promenade Carondelet et mesurant trente pieds sur la rue St. Louis ou Promenade Carondelet sur deux pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations étaient connues comme le No. 300 rue St. Louis, depuis l'incendie qui les a détruites.

Saisie dans le procès ci-dessus. Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

Sheriff Civil, Paroisse d'Orléans, GEO. MONTGOMERY, Avocat pour le demandeur. Juil—10,17,24,31 août—7,12,13

SPORTSMEN'S SPECIAL



LOUISIANA SOUTHERN R. R. (N. O. T. & M. R. R. CO., LESSEE)

SHELL BEACH TOUS LES DIMANCHES

Départ Ar. Shell Beach 5:00 A. M. | Départ Shell Beach 4:10 P. M.
Arrêts: Rue Poland, Avenue Friscoville, St. Bernard, Reggio, Ysclosky. 6:05 A. M. | Ar. Nouvelle-Orléans 5:15 P. M.

SERVICE PAR MOTOR-CARS

\$1.00 Aller et Retour SAMEDI ET DIMANCHE sur tous les trains.

Pêche et chasse de premier choix. Appât sur les lieux à Shell Beach. Bon Restaurant.

Le service ci-dessus est en plus des trains réguliers.